

École secondaire Grande-Rivière



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 27 mai 2013

Local 140 de l'école

19h00 à 21h20

Procès-verbal

Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	André Maurice	Président et parent
2-	Marc Brosseau	Parent
3-	Frédéric Laberge	Parent
4-	Nathalie Lafontaine	Parent
5-	Kayigi Pozzi	Parent
6-	Nathalie Chrétien	Enseignante
7-	Alain David	Enseignant
8-	Sonia Gagnon	Enseignante
9-	Caroline Garand	Enseignante
10-	Marie-Claude Labelle	Enseignante
11-	Ginette Lapointe	Représentante du personnel de soutien
12-	Michel Parent	Représentant de la communauté
13-	Max-Anthony Heraud	Représentant du conseil des élèves

École secondaire Grande-Rivière

Sont également présents à la table du conseil :

	Monsieur Stéphane Lacasse	Directeur
	Monsieur Jean-Marie Charette	Directeur des services administratif
	Madame Nathalie Brassard	Secrétaire

Sont absents :

1-	Frédérique Delisle	Parent
2-	Bruno Émond	Parent
4-	Jean-François Bergeron	Représentant du personnel professionnel
5-	Anne -Marie Gendron	Représentant de la communauté
6-	Bobby Papadakis	Représentant du conseil des élèves

Membres du public

N/A

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Ouverture de la séance : 19h00

1 -	<p>Présence et quorum :</p> <p>Le Président, Monsieur André Maurice, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 19h00.</p> <p>Monsieur Maurice souhaite la bienvenue à Monsieur Jean-Marie Charrette, directeur des services administratifs, qui se joint à l'assemblée ce soir pour la présentation de la liste des fournitures scolaires et frais aux parents et du budget annuel.</p>
2-	<p>Question du public :</p> <p>N/A</p>

École secondaire Grande-Rivière

Mot des représentants des élèves

Max-Anthony Hérault : À la dernière rencontre du conseil des élèves, il a été question entre autres du questionnaire remis aux élèves membres du conseil concernant l'expérience vécue cette année. Le but de l'exercice étant d'aider à orienter le conseil pour l'an prochain.

Monsieur Brosseau s'informe de la réponse des parents au sondage sur l'ajout d'activités éducatives s'adressant aux élèves du secteur général. Monsieur Lacasse fera le suivi au point 5.

Monsieur Jean-François Bergeron, qui accompagne les élèves du conseil dans leur rencontre, précise que le but de l'exercice est de sonder l'intérêt des parents afin d'offrir des activités et sorties s'adressant aux élèves du secteur général, en lien avec les recommandations formulées au projet éducatif.

Les parents se questionnent sur la forme du sondage et proposent que soient donnés des exemples d'activités avec les coûts y étant associés afin de permettre aux parents de faire un choix plus éclairé. Le sondage à l'intention des parents pourra être envoyé prochainement.

Rapport de la représentante de l'OPP

N/A

3-

Adoption de l'ordre du jour

044 - CÉ
20130527-01

CONSIDÉRANT que Monsieur André Maurice, président et Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 27 mai 2013;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Marc Brosseau et appuyé par Monsieur Frédérick Laberge, il est résolu à l'unanimité:

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 27 mai 2013, en n'y apportant aucune correction.

École secondaire Grande-Rivière

4-

Adoption du procès-verbal d'une séance ordinaire

044 - CÉ
20130527-02

PRÉAMBULE : Monsieur André Maurice s'assure que tous ont reçu une copie du procès-verbal et accorde quelques minutes aux membres pour sa révision. Il s'informe si des corrections sont nécessaires.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 avril 2013 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Frédérick Laberge et appuyé par Madame Sonia Gagnon, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 avril 2013;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 avril 2013 du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière;

En y apportant les modifications suivantes:

À la page 2, à la rubrique « absents », le nom de Caroline Garand sera retiré.

À la page 3, au point 3, dernière ligne, on devra lire Monsieur Frédérick Laberge au lieu de Monsieur Frédérick.

À la page 8, à l'avant-dernier paragraphe, on devra lire **décerner** au lieu de **décernés**.

À la page 8, au dernier paragraphe, correction des coquilles (grenouilles, ce souper).

À la page 9, les 2 premiers paragraphes seront retirés (répétition de la page 8).

École secondaire Grande-Rivière

5-	Suivis au procès-verbal
	<p>Monsieur Lacasse présente aux membres une lettre de Monsieur Mario Crevier, commissaire, en réponse aux recommandations contenues à la résolution relative au cadre budgétaire, adoptée par le Conseil d'établissement.</p> <p>Sondage auprès des parents : Le but était de sonder l'intérêt des parents afin d'offrir des activités et sorties s'adressant aux élèves du secteur général, en lien avec les recommandations formulées au projet éducatif.</p> <p>Malgré le court délai pour effectuer ce sondage, nous avons reçu 482 réponses des parents des élèves des différents niveaux. Les répondants sont en faveur de l'ajout de telles activités dans une proportion de 92,5%. La majorité des répondants sont en accord avec un coût de 25 à 50\$ pour l'ajout de ces activités, ce qui serait suffisant pour permettre au moins une sortie.</p> <p>Monsieur Lacasse propose de débiter dès maintenant avec les élèves du cycle. Ces groupes étant cloisonnés, il sera possible d'organiser le tout dès la prochaine rentrée scolaire.</p>
6-	Correspondance
	NIL
7 -	Travaux du conseil

7 a) Approuver la programmation des activités proposée par le directeur :

044 - CÉ
20130527-03

PRÉAMBULE

Monsieur Stéphane Lacasse présente aux membres le calendrier des nouvelles activités proposées. Il souhaite ajouter une activité pour 16 élèves du programme FMS en juin. Il n'y a pas de coût additionnel.

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la loi sur l'instruction publique (lip), donne au conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;

École secondaire Grande-Rivière

CONSIDÉRANT que la proposition de Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la loi sur l'instruction publique (lip);

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1er par. de la loi sur l'instruction publique (lip), et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Nathalie Chrétien et appuyée par Monsieur Alain David, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER l'ajout des activités # 66 à 71 à la programmation des activités proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, dont une copie est jointe (no.: 1) au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

D'ADOPTER que soient réclamés aux parents, qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2012-2013;

7 b) Approuver la liste des fournitures scolaires et frais aux parents :

044 - CÉ
20130527-04

PRÉAMBULE Monsieur Lacasse et Monsieur Maurice expliquent brièvement à l'assemblée le lien entre les règles budgétaires et la planification des fournitures scolaires et frais aux parents et du budget annuel. Monsieur Jean-Marie Charette présente aux membres les listes de fournitures scolaires et les frais qui seront à la charge des parents. Il donne des précisions quant aux augmentations de coûts dans certains cas. Ce document a été préparé en collaboration avec les animateurs pédagogiques.

École secondaire Grande-Rivière

Monsieur Charrette et Monsieur Lacasse répondent aux questions des membres. Ils précisent également que les coûts peuvent différer en raison des programmes (concentration, PPCS, adaptation scolaire) et également au cycle en fonction du choix de cours de l'élève.

Monsieur Lacasse confirme qu'il y a beaucoup moins de mauvais payeurs. Les parents peuvent régler les frais par carte de débit, faire des arrangements pour étaler les paiements. Nous pouvons aussi faire des références à des organismes communautaires et faire bénéficier notre clientèle du matériel récupéré ici à l'école.

Pour le volet, les listes de matériel scolaire, Monsieur Laberge demande à ce qu'on puisse modifier certaines listes où est privilégiée une marque en particulier pour certains articles. Monsieur Lacasse discutera avec les enseignants pour convenir d'un nouveau libellé.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, et paragraphes de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, Monsieur Stéphane Lacasse, directeur de l'école doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes de fournitures scolaires requises et les frais aux parents;

CONSIDÉRANT que les projets de listes de fournitures scolaires et les frais aux parents proposés par Monsieur Lacasse, directeur, ont été élaborés avec la participation des enseignants;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Brosseau et appuyé par Madame Caroline Garand, il est résolu à l'unanimité :

École secondaire Grande-Rivière

044 - CÉ
20130527-05

D'APPROUVER les listes de fournitures scolaires et les frais qui seront à la charge des parents des élèves de l'École Grande-Rivière pour l'année scolaire 2013-2014, dont copies sont versées en annexes (no. : 2) au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

DE MANDATER Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, pour qu'il achemine les listes appropriées aux parents des élèves.

CONSIDÉRANT La réponse positive des parents à l'ajout d'un coût de 25\$ pour la planification d'activités éducatives s'adressant aux élèves du secteur général et l'accord du conseil.



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Brosseau et appuyé par Madame Caroline Garand, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER l'ajout d'un coût de 25\$ pour de nouvelles activités s'adressant aux élèves du cycle du secteur général.

7 c) Adoption du budget annuel:

044 - CÉ
20130527-06

PRÉAMBULE Monsieur Lacasse et Monsieur Charrette présentent aux membres le budget annuel. Ils expliquent aux membres qu'il est conçu en fonction des allocations reçues du ministère et de la Commission scolaire, selon la clientèle établie pour l'année 2013-2014. Monsieur Lacasse et Monsieur Charrette répondent aux nombreuses questions des membres, notamment sur le pourcentage des allocations et le principe d'équité.

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit, sur recommandation du directeur de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation de la commission scolaire conformément à la *Loi sur l'instruction publique (article 95)*;

École secondaire Grande-Rivière

CONSIDÉRANT les ressources allouées à l'établissement par la commission scolaire en vertu du cadre budgétaire;

CONSIDÉRANT les autres sources de revenus;

CONSIDÉRANT que ce budget est équilibré;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Stéphane Lacasse, directeur de l'établissement;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures de la Commission scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;

CONSIDÉRANT que le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiées au cadre budgétaire.



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Frédérick Laberge et appuyé par Monsieur Alain David, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER que le budget des dépenses de l'établissement totalisant \$1 403 562,00 soit adopté et soumis à la Commission scolaire pour son approbation.

044 - CÉ
20130527-07

CONSIDÉRANT que le temps normalement alloué à la séance du conseil est écoulé et que d'autres points demeurent à l'ordre du jour.



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Marc Brosseau et appuyé par Madame Nathalie Chrétien, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER que la séance soit prolongée de 15 minutes.

École secondaire Grande-Rivière

7 d) Approbation du code de vie

044 - CÉ
20130527-08

PRÉAMBULE

Monsieur Lacasse présente aux membres le code de vie auquel a été apporté quelques modifications en lien avec les obligations avec la Loi sur l'intimidation. Le code de vie a été élaboré avec la participation du personnel de l'école et du comité d'encadrement.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière doit approuver les règles de conduite dans le Code de vie de l'école, proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;

CONSIDÉRANT que la proposition du directeur a été élaborée avec la participation du personnel de l'école (Cf. l'art. 77 de la *LIP*);



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Nathalie Chrétien et appuyée par Monsieur Marc Brosseau, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, conformément à l'article 76 de la *LIP*, le *Code de vie 2013-2014* de l'école secondaire Grande-Rivière, tel que proposé par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, dont copie est versée en annexe au procès-verbal (no. 4), pour en faire partie intégrante;

DE MANDATER Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, pour qu'une copie de ce nouveau *Code de vie* soit transmise à chaque élève de l'école et à ses parents dès la rentrée scolaire, conformément à l'article 76 de la *LIP*.

École secondaire Grande-Rivière

8 -

Les rapports et mots des représentants

a) Rapport du président :

NIL

b) Rapport du représentant au comité de parents :

Le congrès de la Fédération des comités de parents du Québec se tiendra en fin de semaine. Monsieur Maurice nous fera un rapport à la prochaine rencontre en août.

c) Mot du représentant de la communauté :

Monsieur Michel Parent :

- Les noms des gagnants des différents prix Richelieu sont maintenant connus et les prix seront remis au Gala des Grande Réussites. La valeur globale des prix versés par le Club Richelieu d'Aylmer devrait être d'environ 3800 à 3900\$:

Prix d'excellence (élèves de l'année) : 7 lauréats

Concours littéraire Richelieu : 11 lauréats

Dictée Richelieu : 15 lauréats

Prix de persévérance scolaire Richelieu : 5 lauréats

Mentions de persévérance scolaire Richelieu : 5 lauréats

- Petit rappel : Le souper de homard et cuisses de grenouilles du Club Richelieu aura lieu le juin à la cafétéria de l'école.

- Monsieur Parent a assisté jeudi dernier à la pièce « Knock », présentée par la troupe de théâtre de l'école, les « cent visages ». Félicitation à Monsieur Périès et à toute la troupe.

d) Rapport du directeur

1- Un groupe d'enseignant et des élèves ont préparé des activités dans le cadre de la journée « lutte contre l'homophobie », merci aux enseignants et aux élèves qui ont organisé ces activités.

2- Les élèves de secondaire de concentration musique se sont mérités la note au Festival des Harmonies de Sherbrooke. Bravo à nos élèves et à leurs enseignants.

3. Le traditionnel match de hockey profs-élèves a été annulé en raison du faible taux de participation.

4. Les pré-galas auront lieu cette semaine à l'école et le Gala des Grandes Réussites se tiendra le 5 juin prochain. Vous êtes cordialement invités.

École secondaire Grande-Rivière

5. La session d'examen se déroulera du 10 au 21 juin.
6. Le 17 mai dernier a eu lieu à l'école, la journée sportive pour les élèves de année du primaire. Ce fut une très belle journée.
7. Le vernissage de la concentration arts a eu lieu le 15 mai dernier et se fut un grand succès.
8. Félicitation à Brigitte Connolly qui s'est méritée la plume d'or au Gala Excellence du journal l'Étudiant Outaouais.
9. Les élèves du groupe de PRÉ-DEP ont remporté le prix régional (600\$) pour leur projet entrepreneuriat.
10. 15 personnes membres du personnel feront équipe pour le « Relais pour la vie ». Il Encore temps de participer!
11. Monsieur Lacasse convie les membres à la prochaine rencontre du conseil qui aura lieu le 26 août prochain. Il remercie les membres et leur souhaite de belles vacances. et aux enseignants qui ont participé à ce projet.

9-

Levée de la séance : 21h20



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Nathalie Chrétien et appuyée par Madame Sonia Gagnon, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à 21h20.

Adopté le

Monsieur André Maurice, président

Monsieur Stéphane Lacasse, directeur

Date

École secondaire Grande-Rivière

Item à l'ordre Du jour	No de l'annexe	Sujet de l'annexe
1-a	1	Liste des présences
7-b	2	Liste des fournitures scolaires et frais aux parents
7-d	3	Code de vie

Document en pièce jointe

Programmation des activités